

Organisateur de l'activité

- **Nom**
Les jeunes européens
- **Prénom**
Strasbourg
- **Adresse**
1 A, Place des orphelins, Maison des associations, 67000 STRASBOURG
- **Numéro de téléphone**
0632244393
- **Raison sociale**
Association

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
70 ans du Congrès de la Haye
- **Description de l'activité**
Dans un premier temps, était organisée une conférence portant sur l'anniversaire du Congrès de la Haye, puis dans une deuxième partie de soirée, nous avons animé une consultation citoyenne, en reprenant les idées formulées il y a 70 ans de cela.
- **Date et heure**
Mercredi 16 mai 2018, de 18h30 à 20h30
- **Lieu**
IEP, 47, Avenue de la Forêt Noire, 67000 STRASBOURG

- **Nombre de participants**
60
- **Catégories de publics présents**
Etudiants, professeurs d'université, société civile
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Denis Huber, Florence Benoît-Rohmer, Sylvain Schirmann, Birte Wasseberg, Hervé Moritz
- **Thèmes évoqués**
Institutions européennes, culture européenne, droits fondamentaux, politique économique et sociale

Synthèse de l'activité

- **Pistes de proposition formulées**
Donner plus de pouvoir au Parlement européen, afin de contrebalancer le Conseil et la Commission. Promouvoir la culture européenne à juste titre en lui donnant plus de moyens, en s'appuyant notamment sur le numérique et les nouvelles technologies. Il serait judicieux d'inclure un traité, tel que l'article 8 des statuts du Conseil de l'Europe, permettant d'exclure un Etat en cas de non-respect des principes fondamentaux de l'union. En outre, les autres Etats pourraient décider eux-mêmes, et non pas la Commission européenne, de sanctionner un Etat en les privant des bénéfices économiques de certains programmes de l'Union européenne. Cette mesure visera à leur faire prendre conscience de la gravité de leur acte et les incitera ainsi à respecter les droits fondamentaux.
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
L'UE n'est pas une démocratie car le Parlement européen ne dispose pas d'assez de légitimité et de pouvoir.
La culture européenne existe, néanmoins elle manque considérablement de moyens. L'Union européenne ne permet pas d'exclure un Etat qui ne respecte pas les droits fondamentaux. Certains Etats ne se font pas confiance et ne partagent pas les mêmes valeurs que l'union. Le budget concernant l'emploi est insuffisant, de ce fait le taux de chômage est trop élevé au sein de l'union.
- **Pistes de proposition formulées**
Dans un premier temps, il convient de mettre en place des règles économiques et fiscales communes. Une fois que ce sera effectué, l'harmonisation sociale sera possible. Il serait également envisageable, de

partager le temps

de travail afin de réduire le chômage, ainsi que de faciliter la mobilité et de promouvoir les langues étrangères.

Concernant le socle social, il paraît opportun d'indiquer qu'il devrait être contraignant plutôt qu'à "la carte".

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**
[Not answered]